



## **Assemblée Générale 2019 Commission Nationale Mouche de la FFPS**

Samedi 30 novembre 2019  
Club Mouche APNLE (75016 PARIS)  
De 14h00 à 18h00 (19h00)

### **Compte rendu général de la réunion**

#### **Le sommaire :**

1. Règles de représentation pour l'assemblée générale et présences (pages 2-3)
2. Bilan au niveau du secrétariat (pages 4-5-6-7)
3. Bilan moral du président (pages 7-8-9)
4. Bilan financier (pages 10-11)
5. Bilans sportifs : championnats nationaux et compétitions internationales (pages 12-13)
6. Perspectives pour 2020 (pages 14-15-16-17-18)
  - La Formation
  - Les Loisirs
  - Représentation de la FFPS Mouche et Communication
  - Le Montage de mouches
  - Le Sport (échelles nationale et internationale)
7. Budget prévisionnel 2020 (page 19)
8. Election du nouveau comité directeur de la commission nationale mouche FFPS – Vote (page 18)
9. Questions diverses (non traitées)

# 1. Représentation, vote et présents à l'AGO 2019 de la CN Mouche

Par David ZRIBI, secrétaire général de la Commission Nationale Mouche de la FFFPS

## • Les règles

Rappel des statuts en cours (ces derniers seront normalement modifiés en 2020 – Après l'AGE de la FFFPS du 11 décembre 2019) - **Extrait de l'article 9.**

« .... Les représentants des associations affiliées sont élus par les assemblées générales des Comités Régionaux à savoir un représentant pour chacune des Commissions Régionales Mer, Eau Douce, Mouche, Carnassiers et Carpe.

Chaque représentant élu doit être licencié à la Fédération.

Celui-ci disposera d'un nombre de voix déterminé en fonction des licences délivrées dans la région pour la Commission qu'il représente selon le barème suivant :

- 1 Voix de 1 à 25 licenciés
- 1 voix supplémentaire par tranche de 25 licenciés
- Au-delà des tranches complètes, 1 voix supplémentaire si le reste des licences est au moins égal à 13

Les membres du Comité Directeur ne peuvent siéger comme membre délibérant à l'assemblée générale de la fédération... ».

En conséquence seuls les représentants mouche des différents comités régionaux sont autorisés à voter. Si dans un comité régional, il n'y a pas de représentant mouche, le pouvoir est donné au Président de ce même comité régional.

Ce dernier peut se déplacer ou bien effectuer une procuration envers un licencié FFPS Mouche 2019 de son choix.

8 comités régionaux possèdent actuellement dans leur « juridiction » des clubs affiliés mouche. 3 de ces comités régionaux n'ont pas pour l'instant de représentant mouche, ce qui pose en plus de la représentation à l'assemblée générale d'autres difficultés (lien avec le niveau national, action commune, reversion...)

Comité régional	Nombre total de licences annuelles 2019	Ratio exact	Nombre de voix	Représentant mouche
CR AUVERGNE RHONE-ALPES	335	13,4	13	Pas de représentant
CR BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ	81	3,24	3	Patrick GANDREY
CR BRETAGNE	14	0,56	1	Gaël BERGOT
CR GRAND EST	149	5,96	6	Pas de représentant
CR ILE DE France	98	3,92	4	Serge HAUTECOEUR
CR NOUVELLE AQUITAINE	9	0,36	1	Pas de représentant
CR OCCITANIE	286	11,44	11	Pascal RALUY
CR PROVENCE ALPES COTE D'AZUR	81	3,24	3	Olivier TERS
	<b>1053 *</b>	<b>42,12</b>	<b>42</b>	

\* 1053 licences au lieu de 1059 car les licences Evènement (6) ne sont pas prises en compte pour les droits de vote.

## Feuille de présence :

	Nom, prénom, fonction(s)	Procuration	Nombre total de voix	Signature
1	<b>Jacky BOURDIN</b> , Président de la CN Mouche FFPS	Non	0	
2	<b>David ZRIBI</b> , Secrétaire de la CN Mouche FFPS	Oui, Alain LAZZARETTI, Président du CR Auvergne Rhône Alpes	13	
3	<b>Didier LOUIT</b> , Trésorier de la CN Mouche FFPS	Non	0	
4	<b>Franck TARDY</b> , Responsable des Sports CN Mouche FFPS	Non	0	
5	<b>Gaël BERGOT</b> , Responsable formation et représentant CR Bretagne	Non	1	
6	<b>Jacques GOUPIL</b> , Président de la FFPS	Oui, Jean Luc MISCHLER, Président du CR Grand Est	6	
7	<b>Patrick GANDREY</b> , Représentant mouche CR Bourgogne Franche Comté	Non	3	
8	<b>Serge HAUTECOEUR</b> , Représentant mouche CR IDF	Non	4	
9	<b>Pascal RALUY</b> , Représentant mouche CR Occitanie	Oui, Oliviers TERS, Représentant M CR Provence Alpes Côte d'azur	11 + 3 = 14	
10	<b>Florent BROCHARD</b> , licencié FFPS	Non	0	
11	<b>Fabrice BONNEAU</b> , licencié FFPS	Non	0	
12	<b>Sandra CAMPIONE</b> , licenciée FFPS	Non	0	
13	<b>Éric SAINT AMAN</b> , licencié FFPS	Non	0	

41

L'assemblée générale ordinaire rassemble 41 droits de vote sur 42 possibles.

PS : feuille manuscrite avec signature en PJ

## 2. Point secrétariat - Licences FFPS

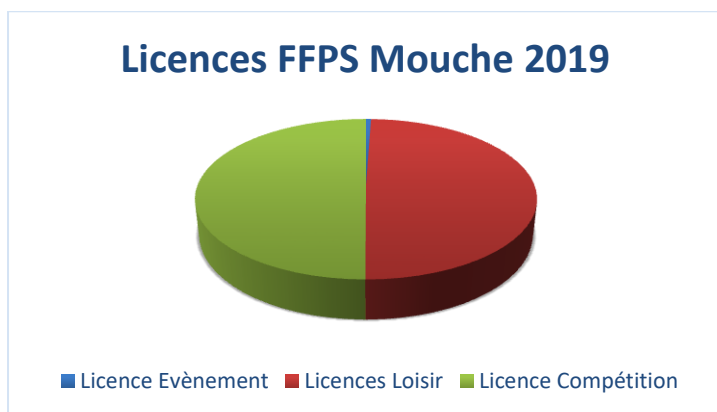
Par David ZRIBI, secrétaire général de la Commission Nationale Mouche de la FFPS

D'après HEVA, logiciel commun de gestion des licences de la FFPS - Extraction réalisée le vendredi 29 novembre 2019

### • 1059 licences réparties en deux principales catégories

Type de licence		Nombre	Prix
• 1. Licences Evènement		6	10 €
• 2. Licences Loisirs		524	17 €
• 3. Licences Compétition	Séniors	483	45 €
	Juniors (- de 18 ans)	46	
		529	15 €

**1059**

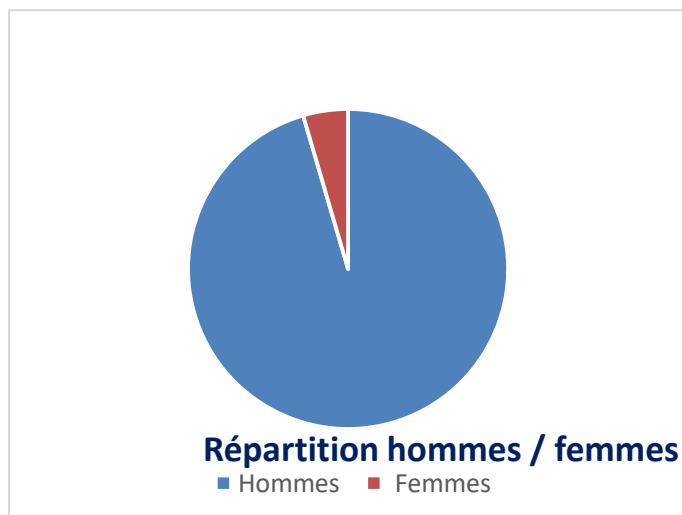


→ Soit environ 50 % de licences Loisir et 50 % de licences Compétition. 2020 ?

### • Un très grande majorité d'hommes (95 %)

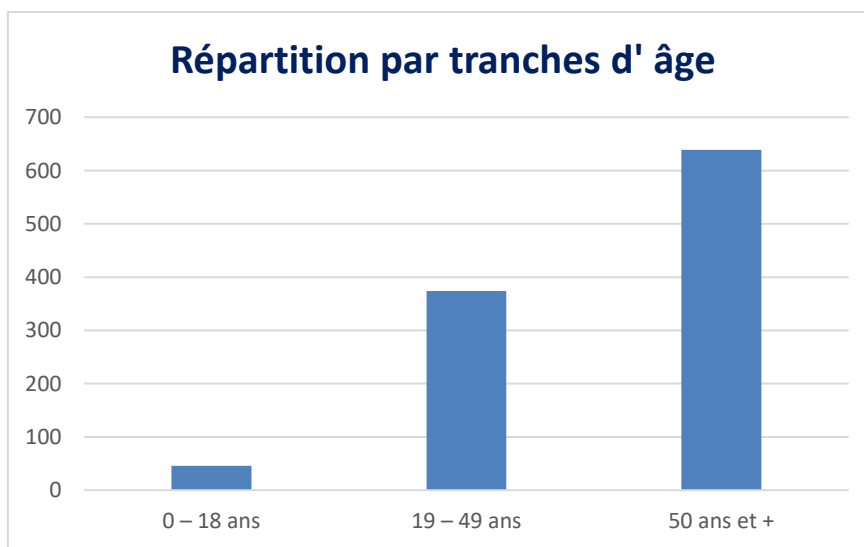
Type de licence	Nombre	%
• Hommes	1011	95.5
• Femmes	48	4.5

1059	100
------	-----



- Le recrutement de jeunes licenciés doit être une priorité

Type de licence	Nombre	%
• 0 – 18 ans	46	4.4
• 19 – 49 ans	374	35.3
• 50 ans et +	639	60.3
	1059	100

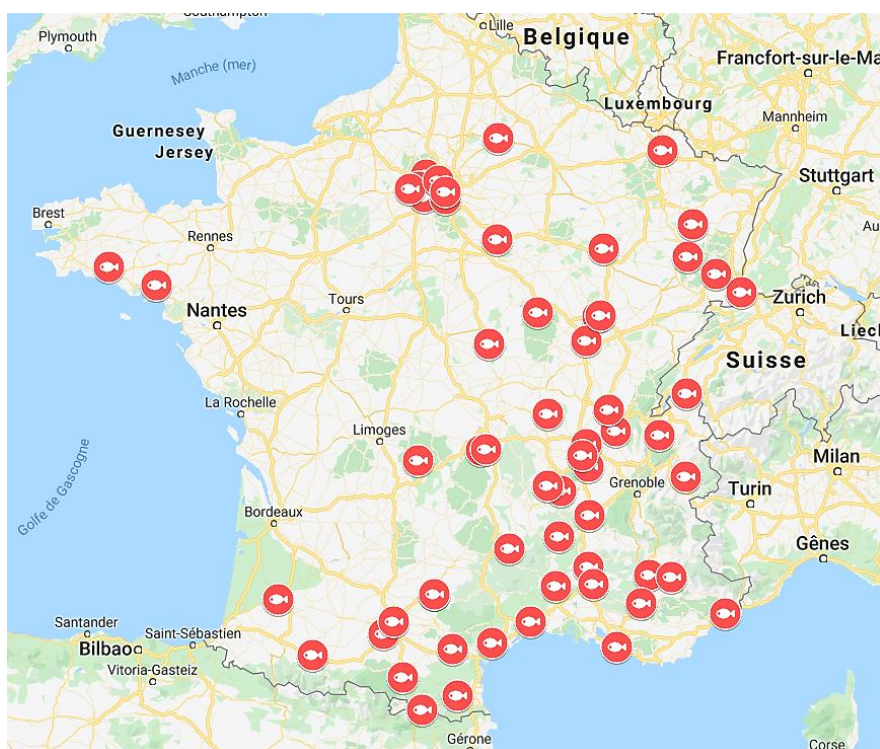


- 59 Clubs Mouche affiliés !

En toute objectivité, la très grande majorité des clubs mouche de l'Ex FFPML 2018 (60-65 clubs environ) a basculé vers la proposition FFPS faite en début d'année 2019. Ce qui constitue en soi une belle performance, signe s'il en est que l'attente des clubs mouche était importante.

La distribution géographique des clubs sur le territoire national est la suivante :

Quelques régions sont traditionnellement bien représentées : IDF, Grand Est, Rhône Alpes, Auvergne et toute la bordure Sud de la France. Cependant le Nord, la façade Ouest de la France (manche et océan atlantique), le



centre sont déficitaires en clubs mouche affiliés.

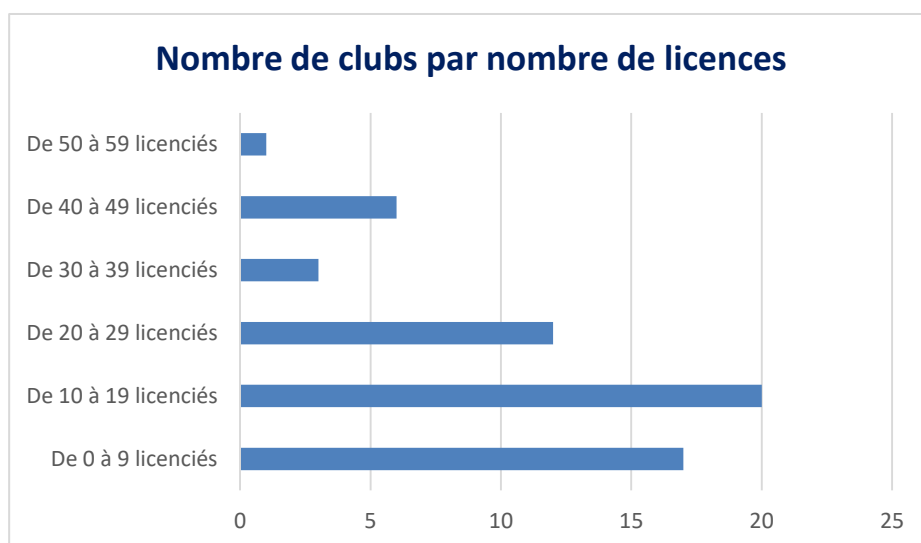
- **De 0 à 51 licences par club – Une moyenne de 18 licences par club**

Clubs affichés par ordre alphabétique

CLUB	Nombre de licences
ASSOCIATION DES PECHEURS A LA MOUCHE DES LANDES	8
ASSOCIATION DES PECHEURS A LA MOUCHE DE MANOSQUE ET ALPES DE HAUTE PROVENCE	0
C M G A	24
CLERMONT MOUCHE COMPETITION	20
CLUB DES SPORTS DE MERIBEL SECTION PECHE A LA MOUCHE	34
CLUB ET ECOLE DE PECHE SPORTIVE DU VELAY	11
CLUB MOUCHE APNLE COMPETITION	10
CLUB MOUCHE ARIEGE	49
CLUB MOUCHE AUDOIS	19
CLUB MOUCHE BALMANAIS	27
CLUB MOUCHE CHAUMONT HAUTE MARNE	20
CLUB MOUCHE D'ARZANO ET ENVIRONS	11
CLUB MOUCHE DE CHOISY LE ROI ET ENVIRONS	12
CLUB MOUCHE DE PLAISIR	26
CLUB MOUCHE DE SAINT LOUIS	40
CLUB MOUCHE DES CAPITELLES	20
CLUB MOUCHE DU GEVAUDAN	14
CLUB MOUCHE DU PAYS DE QUESTEMBERT	3
CLUB MOUCHE DU PAYS DIGNOIS	13
CLUB MOUCHE FRANCLIEN	19
CLUB MOUCHE GPS AIN BUGEY	8
CLUB MOUCHE LANGUEDOC	6
CLUB MOUCHE PYRENEEN	18
CLUB MOUCHE SAINT APOLLINAIRE	17
CLUB MOUCHE TRICASTIN	23
CLUB VOSGES MOUCHE COMPETITION	16
CMML CHARLIEU	13
COLLECTIF PECHEES SPORTIVES COMPETITION	8
CPSM BUGEAT CORREZE	1
CRAN-GERVIER74	28
G.P.S YONNE MORVAN	2
GPS 42	14
GPS ARDECHE	28
GPS AUVERGNE PASSION MOUCHE	8
GPS BOURG EN BRESSE REVERMONT	20
GPS CERDAGNE CAPCIR	9
GPS CONFLENT	6
GPS DE VALENCE	21
GPS DECINES	43
GPS MOSELLE	41
GPS MOUCHE PASSION	43
GPS NICE	21
GPS NIEVRE MORVAN	17
GPS PAYS D'OC-BEZIERS	33
GPS VAUCLUSE	7
GPS VIENNE	31
GPSMA	9
GR PECHEURS SPORTIFS YONNE	1
GROUPEMENT DES PECHEURS SPORTIFS BEAUNOIS	10
GROUPEMENT DES PECHEURS SPORTIFS DIJON COTE D'OR	14
GROUPEMENT DES PECHEURS SPORTIFS LYON CENTRE	51
GROUPEMENT DES PECHEURS SPORTIFS MARSEILLE SUD	5
LA GIRELLE ALBI	18
LES TAVANS DES ARCOUASSES	5
PECHE MOUCHE 91 DRAVEIL VIGNEUX	4
PECHE MOUCHE PAYS SISTERON-BUECH	13
SARTHE FISHING CLUB	13
THYMALLUS CLUB 88	12

VALLEE DE LA THUR		42
Nombre de licences par Club	Nombre de Clubs	%
De 0 à 9 licenciés	17	28.8
De 10 à 19 licenciés	20	33.9
De 20 à 29 licenciés	12	20.3
De 30 à 39 licenciés	3	5.1
De 40 à 49 licenciés	6	10.2
De 50 à 59 licenciés	1	1.7
59		100

Une moyenne à 18 licences par club mouche



### **3. Bilan moral du président**

*Par Jacky BOURDIN, Président de la Commission nationale mouche de la FFPS*

*Mesdames et Messieurs, je vous souhaite à tous la bienvenue à cette première AG de la commission mouche de la FFPS.*

*Fin 2018, devant l'incapacité de nos anciens dirigeants de la FFPML à intégrer la FFPS pour mettre en place la commission mouche, des clubs inquiets se sont alors rapprochés de la FFPS pour tenter de comprendre et de voir comment la situation pourrait se résoudre.*

*La situation étant devenue trop conflictuelle, nos anciens dirigeants souhaitaient alors mettre en place un blocage qui aurait conduit à l'arrêt pendant deux ans de toute compétition officielle et toute participation aux évènements internationaux avec l'hypothétique espoir de retrouver une délégation en 2021 pour reprendre les activités sous la bannière FFPML.*

*Les années passées, suite à ces divergences, ont vu l'effectif des moucheurs affiliés fondre comme neige au soleil. Il était temps de réagir pour préserver notre sport.*

*Une dernière réunion en Ile de France à laquelle participait Fabien Frère ou il présentait son projet pour l'avenir m'a alors décidé à agir malgré toute l'estime que j'ai toujours eu pour beaucoup des membres de son équipe sachant très bien que certains m'en voudraient.*

*En Février 2019, nous avons alors constitué une équipe et ne nous le cachons pas nous nous sommes imposés auprès de la FFPS pour devenir l'interlocuteur avec lequel la fusion deviendrait enfin effective. Je tiens à remercier tous ceux que j'ai contactés et embarqués dans cette aventure sans lesquels l'échec aurait été certain. Mon seul regret dans cette constitution et que personne n'ai souhaité nous rejoindre pour s'occuper de la place des féminines, de l'environnement et du loisir.*

*Je tiens plus particulièrement à remercier Franck et toute son équipe sans lesquels nous n'aurions pas eu une année bien plus belle que tout ce que nous aurions pu imaginer. Les championnats cette année se sont tenus intégralement avec une offre abondante.*

*Je tiens également à remercier tous les clubs qui nous ont suivis dans cette aventure. Je sais fort bien que beaucoup d'entre eux, vu la tournure des événements comptaient plus quitter toute structure fédérale pour ne plus subir la tourmente. Il reste des choses à faire sachant que beaucoup sont restés plein d'espoir mais sont toujours en attente. Nous aurons à cœur pour 2020 et les années suivantes de faire en sorte que tous se retrouvent au sein de la FFPS notamment avec la mise en place d'actions vers nos différents publics. Nous avons commencé avec l'action pour les jeunes menée par Pierre KUNTZ mais avons aussi des idées qui ont été débattues lors de notre dernier conseil d'administration notamment pour le loisir et la formation.*

*Nous avons également souhaité dès 2019 remettre en place le championnat de France de montage de Mouche sans grand succès certes mais nous restons persuadés que sa remise en place reste une priorité pour notre développement. Cédric ROULEAU va nous rejoindre pour reprendre le dossier. L'ancienne formule ne fonctionnait plus, notre tentative en 2019 n'a pas donné les résultats escomptés, nous lui laissons donc le champ libre pour préparer toute formule qui pourrait sortir de sa tête. Vu la situation actuelle, toute proposition est bonne et si le résultat est là alors tant mieux.*

*Concernant l'international, en l'absence d'Olivier pour cause de championnat du Monde en TASMANIE que je vous invite tous à suivre sur Facebook, nous n'avons pu participer au championnat des vétérans étant hors délais pour les inscriptions. Pour les jeunes, aucune équipe n'était prête et sur les conseils de l'équipe, nous avons décidé à regret de ne pas envoyer d'équipe jeune. Pour le championnat d'Europe, vous avez pu suivre celui-ci qui a vu la victoire en individuel avec un score comme jamais vu de Jean-Guillaume MATHIEU. Pour le tournoi des 5 nations, deux équipes avec deux médailles plus une médaille en individuel pour Philippe COLLET. Pour la Tasmanie, nous sommes pleins d'espoir...*

*Concernant la communication, nous avons mis en place sur le site fédéral tous les éléments nécessaires pour l'information du public. Celui-ci est plus une zone de stockage que d'animation comme pouvait le faire notre ancien forum. A côté de cela, nous avons mis en place une page Facebook que nous faisons vivre et qui permet à chacun de s'exprimer. Quelques rares dérives existent mais nous veillons au grain.*

*Concernant la formation, de gros travaux sont en cours. Je laisserai Gaël vous faire part des avancées sur ce sujet qui va déboucher très vite début 2020.*

*Concernant le sport et sa revue, je laisserai également à Franck le soin de vous parler de tout cela.*

*Concernant les jeunes, des opérations seront menées avec des semaines et/ou Weekend à leur intention exclusive tant en rivière qu'en réservoir.*

*Concernant le loisir, nous étudions comment soutenir les actions menées par nos clubs. De plus, le sport va voir comment remettre en place et sous quelle formule la coupe de France des clubs.*

*Pour ce qui est de l'intendance de notre commission, pas le rôle le plus facile, je tiens à remercier Didier LOUIT et David ZRIBI qui se sont investis sans compter. Didier pourra s'il le souhaite vous relater le feuilleton concernant sa seule opération de mise en place d'un compte bancaire mais j'ai bien peur que l'après-midi n'y suffise. Quant à David, malgré le fait que nous sommes beaucoup à lui avoir 'un peu' forcé la main pour qu'il nous rejoigne, c'est avec*



*beaucoup de plaisir que j'ai partagé cette année avec lui. Sa connaissance et sa sagesse m'ont été d'une grande aide. Tout est fait avec soin et application. La recherche de personnes pour les remplacer n'a pas été chose facile mais nous avons trouvé des perles rares et je sais compter sur Didier et David pour les accompagner.*

*Nous travaillons également beaucoup avec les instances générales de la FFPS. Nous y avons reçu ont très bon accueil de la part de tous et j'ai toujours pu compter sur leur aide. Je tiens à les remercier pour cela. Par contre, cela génère aussi du travail... Nous avons plus particulièrement travaillé sur la refonte des statuts de la FFPS et son règlement intérieur, avons du participer à la réalisation de nombreux documents pour jeunesse et sport qui croit avoir à faire à des professionnels qui n'ont que ça à faire alors que nous ne sommes que des bénévoles et travaillons également avec la FNPF pour voir comment remettre en place une convention. Des premières approches sur la formation sont menées actuellement. Le reste est à finaliser et de nouvelles réunions devront se tenir. Tout ceci est particulièrement chronophage.*

*Pour finir, je souhaite que nous puissions partir à la reconquête des clubs en véhiculant une belle image de la FFPS. Ceci est l'affaire de tous. La FFPS ne sera que ce que nous en ferons tous ensemble.*

*Et pour cela il faut des bras. L'équipe actuelle a retroussé ses manches mais pour en avoir plus il va falloir avoir aussi plus de bras. C'est ce qui fait à la fois la force et la faiblesse de l'associatif. Pour en avoir plus, vous savez ce qui vous reste à faire. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues dans l'équipe.*

*Merci à tous,*

*Je laisse la parole à Jacques GOUPIL, le président de la FFPS pour qu'il puisse vous dire un petit mot.*

Le bilan moral est soumis au vote de l'assemblée générale →

Bilan moral du président accepté à l'unanimité des voix	Contre : 0 / 41	Abstention : 0 /	Pour : 41 / 41
---	-----------------	------------------	----------------

Jacques GOUPIL, Président de la FFPS prend ensuite la parole pour remercier au nom de la Fédération qu'il représente les pêcheuses et pêcheurs à la mouche pour leurs adhésions à la FFPS et la commission nationale mouche pour le travail accompli. Il assure que cette commission est dorénavant complètement intégrée à la structure FFPS (table rase du passé). Pour asseoir définitivement cette nouvelle ère, il propose que Jacky BOURDIN et Gaël BERGOT s'ils sont réélus rejoignent comme administrateurs le comité directeur de la FFPS (cette proposition sera soumise au vote à l'assemblée générale de la FFPS du 11 décembre prochain)

Le Président Jacques GOUPIL souligne avec conviction l'excellence et la régularité des résultats des Equipes de France de pêche à la mouche dans les championnats internationaux (Europe et Monde)

Enfin il s'engage à relancer le comité régional OCCITANIE pour en améliorer le fonctionnement et l'intégration des pêcheurs à la mouche représentés par Pascal RALUY.

## 4. Bilan financier

Présenté par Didier LOUIT, trésorier de la CN Mouche (documents papier + vidéoprotection)

### BILAN PROVISoire au 30.11.2019

I - VIE FEDERALE CN MOUCHE			
OPERATIONS	RECETTES	DEPENSES	RESULTATS
Reliquat Société Générale (ex compte courant FFPS CN MOUCHE)	14 957,86 €		
Dotation FFPS	10 000,00 €		
Licences + adhésion clubs	37 949,66 €		
Remboursement trop perçu FFPS		8 821,56 €	
Boutique FFPS commandes	397,00 €		
Factures Tenues France TECH SPORT		759,99 €	
Intérêts & commissions BNPPARIBAS		142,56 €	
Dotation CM MERIBEL stage jeunes AOÛT 2019		2 000,00 €	
Remboursement frais Com Dir et AG		801,88 €	
Remboursement acompte réservation salle GPS DECINES		321,00 €	

<b>S/s total</b>	<b>63 304,52 €</b>	<b>12 846,99 €</b>	<b>50 457,53 €</b>
------------------	--------------------	--------------------	--------------------

II - COMPETITIONS NATIONALES			
OPERATIONS	RECETTES	DEPENSES	RESULTATS
BILLETWEB Inscriptions rivière et réservoir toutes divisions confondues	41 425,64 €		
Reversions clubs toutes compétitions et divisions confondues		35 128,60 €	
Remboursement frais reliquat 2018 resp Sport F TARDY		949,09 €	
Remboursement frais responsables de divisions		4 495,02 €	
Remboursement annulation PN réservoirs ALBI, MERIBEL et PN rivière BUECH		513,91 €	
Remboursement moins perçu GPS DIJON		100,00 €	
Cadeau S SCODAVOLPE - D1 Vétéran		100,80 €	

<b>S/s total</b>	<b>41 425,64 €</b>	<b>41 287,42 €</b>	<b>138,22 €</b>
------------------	--------------------	--------------------	-----------------

III -COMPETIONS INTERNATIONALES			
OPERATIONS	RECETTES	DEPENSES	RESULTATS
<b>Tournoi V nations</b>			
Inscription Tournoi V nations ECOSSE 2019		6 606,90 €	
<b>S/s total 1</b>		<b>6 606,90 €</b>	<b>-6 606,90 €</b>

<b>Championnat d'Europe MONTENEGRO</b>			
Inscription FIPS EFFC MONTENEGRO 2019		7 000,00 €	
Frais BNP inscription EDF Europe MONTENEGRO 2019		30,00 €	
Acompte location Minibus Sté SANNAC Europe MONTENEGRO 2019		372,00 €	
Facture SANNAC location minibus EDF Monténégro 2019		868,00 €	
Dotation Manager Europe MONTENGRO 2019 - L SENTENAC		5 750,00 €	
Participation compétiteurs Europe MONTENEGRO 2019	5 740,00 €		
Dotation totale sponsors	1 250,00 €		
<b>S/s total 2</b>	<b>6 990,00 €</b>	<b>14 020,00 €</b>	<b>-7 030,00 €</b>

<b>Championnat du Monde TASMANIE</b>			
Inscription FIPS 39th WFFC TASMANIE 2019		10 348,26 €	
Dotation tenues FFPS TASMANIE 2019 - T LELIEVRE		500,00 €	
Billets avions EDF TASMANIE 2019 - Manager T LELIEVRE		10 319,00 €	
Dotation manager TASMANIE 2019 - T LELIEVRE		4 707,94 €	
BILLETWEB TOMBOLA	8 226,94 €		
Dotation totale sponsors	6 800,00 €		
<b>S/s total 3</b>	<b>15 026,94 €</b>	<b>25 875,20 €</b>	<b>-10 848,26 €</b>

<b>S/s total général</b>	22 016,94 €	46 502,10 €	<b>-24 485,16 €</b>
--------------------------	-------------	-------------	---------------------

<b>Résultat final exercice 2019</b>	<b>RECETTES</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RESULTATS</b>
			<b>26 110,59 €</b>

Bien que l'année ne soit pas complètement terminée, l'essentiel des opérations est réalisé. Le bilan final de l'exercice 2019 sera très proche du bilan présenté lors de cette AG. Une première année de fonctionnement qui aura préservé une grande partie du capital initial de la CN mouche (fond de roulement à nouveau de 25000 € environ pour 2020)

A l'occasion de l'analyse du bilan financier, une discussion s'engage sur les dépenses liées à la participation des différentes équipes de France aux championnats internationaux. Les modalités financières diffèrent d'une façon importante d'une commission à une autre (mer, mouche, coup, carnassiers). Une homogénéisation est peut-être souhaitable et pourrait se faire via un financement par la structure générale FFPS. Dans ce cas, il faudrait bien sur recalculer le pourcentage du montant des licences reversé aux différentes commissions (actuellement de 82 %, cette valeur serait dans ce cas forcément revue à la baisse pour palier à ces frais de fonctionnements supplémentaires). A débattre lors de l'assemblée générale de la FFFPS par exemple.

Le bilan financier est soumis au vote de l'assemblée générale →

## 5. Bilans sportifs (championnats nationaux et compétitions internationales)

Présentés par Franck TARDY responsable Sport de la CN Mouche

Franck TARDY, responsable des Sports à la CN Mouche commence et rappelle la composition de l'équipe 2019 :

- PN rivière et réservoir : David SYNOLD du Club Mouche Vallée de la Thur
- D2 rivière : Néant
- D2 réservoir : Néant
- D1 rivière : Patrice DAGUILLANES du Club Mouche Pyrénéen
- D1 réservoir : Gérard BRUNA du Sarthe Fishing Club
- D1 et D2 vétérans : Daniel MORTEMOSQUE du GPS Mouche Passion
- Jeune : Solène LE BOURHIS BEYER
- Directeur des sports : Franck TARDY du Sarthe Fishing Club

Une équipe resserrée (par la force des choses) qui aurait aimé accueillir davantage de personnes (des divisions sont sans responsable attiré et David SYNOLD responsable des 2 PN !). Remerciements à l'ensemble de l'équipe pour le travail accompli. Le bilan sportif division par division est le suivant :

### • PN rivière

- 11 critères - 107 participants uniques
- 77 compétiteurs classés au championnat - 28 % des participants n'ont réalisé qu'un critère (30/107)
- Majoritairement pour les classés : participation à 2, 3 critères (détails dans le tableau ci-joint)

Promotion Nationale RIVIERE	
Nbre de critères réalisés	Nbre de personnes concernées
1	30
2	30
3	26
4	10
5	7
6	2
7	2
<b>107</b>	

### • PN réservoir

Le championnat PN réservoir venant de se terminer (PN Grand Vallat le week-end dernier), le temps de la validation officielle des résultats, le bilan définitif de la saison ne peut au jour de l'assemblée être présenté. Ce qu'il est néanmoins possible de dire :

- 13 critères
- 5 annulations
  - Albi et Méribel faute d'un nombre suffisant de participants (minimum de 18 requis)
  - Vinon sur Verdon et Arc sur tille pour mise en place sans doute trop tardive
  - Fortunade après abandon de l'organisation suite à des problèmes de gestion avec le plan d'eau

- **D2 réservoir**

- 1ere manche : Virieu le grand
- 2eme manche : Méribel
- RAS sur l'ensemble du championnat

- **D2 Rivière**

- Salat (problème avec un licencié qui a volontairement pêché le poste d'un compétiteur – cas traité en commission de discipline)
- Drac

- **D1 réservoir**

- 1ere manche Saulxures sur Moselotte
- 2eme manche : Albi
- RAS sur l'ensemble du championnat

- **D1 rivière**

- Ariège
- Haute Isère
- 2 manches au lieu de 3, sinon RAS

- **D1 vétéran**

- Manche rivière : La Clarée
- Manche réservoir : Socourt
- RAS sur l'ensemble du championnat

- **D2 vétéran**

- Manche rivière : Aucune proposition → annulée
- Réservoir : Orleix
- Problème récurrent pour la D2 Vétéran (maintien des effectifs a du mal à se faire)

- **Jeunes**

- Manche rivière : Aude (12 participants) et manche réservoir : Longages (13 participants)
- Abandon du poste de responsable jeunes en milieu de saison, rattrapage très limite du championnat
- Problème sur les classements lors de la manche réservoir du fait de l'absence d'un responsable fédéral sur place

Suite à ces bilans comptables, le responsable sport souhaite attirer l'attention sur les éléments suivants :

- Grands remerciements à tous les clubs support et aux membres du département pour l'organisation de la saison
- Difficulté à pérenniser la D2 Vétéran (pas de manche rivière cette année, effectif pas toujours facile à mobiliser).
- Deux manches rivière au lieu des 3 traditionnelles pour la D1
- La double PN (= 2 compétitions le même week-end dans un même secteur géographique) rencontre un franc succès (3 doubles PN organisées cette saison)
- Le système de billetterie est maintenant bien en place et se relève très pratique.
- Le championnat Vétéran est à repenser pour l'accession en D2 et D1

- Le championnat Jeune est à revoir. Il est nécessaire de remotiver les jeunes et de relancer activement les formations pour assurer l'avenir de notre sport. La désaffectation en cours de saison du responsable a fortement nuit cette année au championnat.

PS : l'international par manque de temps n'a pas pu être abordé (évoqué néanmoins lors du bilan moral du président)

Bilans sportifs 2019 acceptés à l'unanimité des voix présentes	Contre : 0 / 41	Abstention : 0 /	Pour : 41 / 41
--	-----------------	------------------	----------------

## **6. Perspectives pour 2020**

*Par Gaël BERGOT (Formation), Jacky BOURDIN (Loisirs, Représentation et Communication) et Franck TARDY (Sport)*

### **• La formation**

L'ensemble des formations proposées par la FFPS toutes commissions confondues sera désormais réalisée en interne, sans (plus) aucune intervention extérieure. Plusieurs niveaux seront à distinguer et prévus :

- 1er niveau : Initiateur (les appellations entre initiateur 1 et initiateur 2 ne seront plus usitées)

Formation sur plusieurs jours avec 6 modules différents à acquérir par les stagiaires (une note inférieure à 8/20 à un des modules est réhabilitaire). L'obtention du diplôme nécessitera un moyenne générale supérieure ou égale à 12/20 et donnera droit au port d'un écusson dédié. Cette formation d'initiateur ne pourra s'ouvrir qu'avec un nombre minimum de candidats égal à 4.

- 2eme niveau : Instructeur

Les instructeurs entre autres auront comme mission d'animer les formations d'initiateurs. Les premiers instructeurs FFPS (pour démarrer) le seront par validation des acquis. Un week-end de « mise à niveau », d'explications et de validation sera à cette occasion organisé pour les candidats. Des prérequis seront à prendre en compte concernant la natation et le secourisme.

- 3eme niveau : Certification de Qualification Professionnelle (CQP)

Donne la possibilité d'être rémunéré pour certaines missions ciblées.

- 4eme niveau : Brevet fédéral. Prérequis

Être CQP d'une discipline et être initiateur au minimum dans une autre / C'est l'équivalent de l'UC 3 du BPJEPS. Rémunérations autorisées.

Concernant les arbitres une refonte est en cours. 3 niveaux différents seront à distinguer :

- Niveau 1 : Commissaire (C) : permet le contrôle d'un pêcheur ou pêcheuse en compétition (mesure des poissons, feuille de marque, contrôle des mouches et de la pêche...). Un diplôme n'est pas nécessaire. Cependant, un briefing consistant le matin sur place par une personne qualifiée dédiée sera obligatoire et permettra aux bénéficiaires concernées d'être autonomes et opérationnels.
- Niveau 2 : Arbitre (A). Les compétences et surtout les responsabilités seront élargies par rapport aux fonctions actuelles des arbitres « ancienne formule ». L'arbitre pourra faire office de commissaire ou de responsable de secteur. Nouvelle formation et nouveau diplôme.

- Niveau 3 : Juge arbitre (JA) : Également des compétences et responsabilités élargies. Le JA peut bien sur faire office de commissaire, d'arbitre mais aussi (nouveau) de responsable de compétition et remplacer le cas échéant un responsable de division. Une certaine maîtrise informatique (logiciel de classement) est nécessaire.

## Règles

- Tous les arbitres actuels sont reclassés en commissaires
- Les JA en arbitres
- Et en attendant les nouveaux juges arbitres les responsables de division feront office de JA...

## • Les Loisirs

Proposer des évènements ouverts à tous (non uniquement réservés aux licenciés) est essentiel pour espérer de nouveaux adhérents (open, stage, journée initiation.) De plus les manifestations en elles même peuvent / doivent servir la visibilité de notre fédération (outil de com).

Sur ce constat, l'idée générale est de définir au niveau du budget une enveloppe dédiée - quelques milliers d'€ puis de récupérer en début de saison des candidatures (fin de réception des dossiers courant mars). Les dossiers seront étudiés par la commission nationale qui statuera sur les projets retenus et attribuera à chacun une enveloppe.

Les organisateurs devront mettre en avant la FFPS Mouche au niveau de la communication relative à l'évènement (affiche avec le logo FFPS Mouche...) et fournir une fois l'évènement réalisé un compte-rendu accompagné de photos incluant la communication FFPS.

Le versement de la participation de la FFPS Mouche n'interviendra qu'à l'issue de la manifestation après réception du compte-rendu et des photos utilisables pour la communication FFPS. Fournir à chaque club affiliée une banderole FFPS

## • La représentation de la FFPS Mouche lors des salons et communication

Charge aux Comités régionaux d'assurer la présence de la Commission Nationale Mouche aux différents salons de pêche à la mouche (Carhaix, Clermont Ferrand, Paris, Saint Etienne...)

Concernant la communication de la commission, deux volets principaux qui fonctionnent d'une façon efficace continueront d'opérer :

- Page Facebook
- Site internet – Décision de rester sur le site internet général de la FFPS mais demander à améliorer le graphisme du site pour le rendre esthétiquement plus attrayant.

## • Le Sport

Proposition d'une nouvelle équipe (2020) pour le département Sport

- PN rivière et réservoir : David SYNOLD du Club Mouche de la Vallée de la Thur
- D2 rivière : Didier LOUIT
- D2 réservoir : Néant – Poste à pourvoir
- D1 rivière : Patrice DAGUILLANES du Club Mouche Pyrénéen
- D1 réservoir : Gérard BRUNA du Sarthe Fishing Club

- D1 et D2 vétéran : Daniel MORTEMOSQUE du Club Mouche Passion
- Jeune : Christian KUSEK du CMML Charlieu
- Directeur des sports : Franck TARDY du Sarthe Fishing Club

Le règlement sportif 2020 sera calé sur celui de la FIPS (Fédération Internationale de la Pêche Sportive). Peu de changements en perspective à part l'interdiction de toutes les imitations utilisant des matériaux plastiques (pour les initiés, les mouches dites papattes, Worms ne seront plus autorisées).



Vous trouverez ci-dessous les propositions faites par le département des sports et le retour de l'assemblée générale. Des débats ont eu lieu en AG et certains niveaux ont pu être traités. Pour les deux derniers points, vétérans et jeunes, rien n'a pu être finalisé (quelques discussions ont eu lieu mais pas avec l'ensemble des présents à l'AG). L'équipe des sports reprendra l'ensemble du contenu et le comité directeur statuera en ayant eu les retours du département des sports mais aussi de l'AG.

La décision du comité directeur pour le sport 2020 portant sur l'ensemble des points ci-dessous sera prise avant les fêtes de fin d'année et portée à la connaissance de tous dans la foulée.

Vous trouverez ci-dessous les **propositions du département Sport préparées pour l'AG** suivies des **avis de l'AG suite aux débats menés au cours de séance**.

## 1. PN 2020

- **1.1. Propositions du département Sport**
  - Limiter le nombre de participations pour le club organisateur de la compétition à 1/3 au maximum du total des places.
  - Réserver 4 billets pour les jeunes sur les PN pour faciliter leur participation. En cas de non utilisation, les places réservées seront remises en vente pour tous 10 jours avant la clôture des inscriptions électroniques.
  - Ouvrir les billetteries toujours au même horaire (ex 20h00)
- **1.2. Propositions AG suite aux débats menés**
  - 1/3 au maximum des places pourront être occupées par les membres du club organisateur de la compétition
  - 4 places pour les jeunes seront systématiquement réservées pour chaque promotion nationale de façon à faciliter la participation des jeunes à nos PN. Ces places seront remises à la vente 10 jours avant la fermeture officielle des inscriptions en cas de non utilisation.
  - Les billetteries électroniques ouvriront toutes à une même heure fixée pour l'ensemble de la saison.

## 2. D1 et D2 Rivière 2020

- **2.1. Propositions du département Sport**
  - Réduire la longueur des postes à 500 m au maximum et abaisser le temps des manches à 3h00 (au lieu de 4h00). Objectif : se rapprocher des conditions internationales et permettre aussi à davantage de clubs d'organiser des compétitions D2 et D1 rivière. En diminuant ainsi les linéaires nécessaires (15 km avec cette règle contre pratiquement 30 jusqu'à présent), les parcours proposés devraient être plus qualitatifs et homogènes.
  - Tête de série : Répartir les 3 premiers 1 dans chaque poule et le reste est tiré au sort
- **2.2 Propositions AG suite aux débats menés**
  - Réduction de la longueur des postes sur les parcours de pêche (de 800 à 500 mètres maximum)
  - Réduction de la durée des manches (de 4h à 3h)
  - Ces deux premières mesures pour se rapprocher des conditions internationales et pour permettre à davantage de clubs d'organiser des compétitions et de choisir des parcours plus qualitatifs nécessitant des linéaires de rivière moins importants (15 contre pratiquement 30 km)



- Concernant les têtes de séries, les trois premières (1, 2, 3) sont placées une par secteur. On place ensuite les trois suivantes (4, 5, 6) grâce à un tirage au sort (une par secteur). Les autres pêcheurs sont placés par tirage au sort intégral. Ainsi, les combinaisons (1,4), (1,5), (1,6), (2,4), (2,5), (2,6), (3,4), (3,5), (3,6) sont possibles.

### 3. D1 et D2 Réservoir 2020

- **3.1. Propositions du département Sport**
  - Revoir la pénalité en cas d'absence à une manche. Après analyse sur les 3 dernières années, il ressort qu'avec un handicap de 40 points en plus du dernier classé de la manche, il est possible de sauver sa saison c'est à dire se maintenir dans la division. Ce qui est complètement impossible avec le système actuel (l'absent totalise 31 x 15 soit 465 points pour la compétition manquée)
- **3.2 Propositions AG suite aux débats menés**
  - En cas d'absence valable (délibération de la commission sport) à une des deux manches du championnat national, le pêcheur absent reçoit un nombre total de points place égal à celui du dernier présent classé + 40 points (au lieu de 465 points). Ceci pour éviter une descente automatique (en effet, si le pêcheur réalise un très bon classement à la manche où il est présent, avec ce nouveau système il peut espérer se maintenir). Totalement impossible avec l'ancien règlement.

### 4. Championnat Vétéran 2020

- **4.1. Propositions du département Sport**
  - Format championnat reste sur la mixité rivière et réservoir (1 manche de chaque pour la D2 et la D1)
  - Accession à la D2. Base : PN rivière et réservoir, nous faisons un classement des 50+, celui-ci permet d'accéder à la D2 (part égale entre les 2 PN)
  - D2 vétérans, effectif à 24, 6 montent en D1 et 6 descendent en PN, on utilise les mêmes règles de repêchage que pour le championnat senior.
  - D1 vétérans effectif 24 également, les 6 derniers descendent en D2
- **4.2 Propositions AG suite aux débats menés**
  - Malgré des discussions, rien de défini mais la proposition des sports a séduit l'assemblée.
  - Il reste des points à étudier en particulier les conditions d'accès à la D2 et à la D1 vétéran pour les personnes qui sont inscrites ou qui souhaitent s'inscrire aussi dans les championnats généraux (non réservés aux vétérans)

### 5. Championnat jeune 2020

- **5.1. Propositions du département Sport**
  - Une ouverture spécifique de places jeunes pour les PN rivière ou réservoir avec la restriction suivante : si non utilisées, 10 jours avant la clôture des inscriptions, les places sont remises en vente pour tous. Un classement spécifique des -18 ans permettant l'alimentation du PSM jeunes.
  - Une manche de championnat spécifique servant à la délivrance du titre de Champion de France et apportant également des points au PSM. Cette finale se ferait sur un ou deux week-ends et serait divisée en trois temps. Une manche de pêche où des compétiteurs seniors disposant d'une expertise indéniable supervisent et observent un nombre déterminé de compétiteurs, un débriefing avec l'organisation et enfin une seconde manche de pêche.
  - Abandon des épreuves casting et montage, c'est aux clubs formateurs de présenter des jeunes performants.
  - Proposer de stages de perfectionnement encadrés par membres EDF ou du Pôle France en période « creuse » en fin ou début d'année.
  - L'addition des points du championnat combiné constituerait le classement PSM servant de base aux sélectifs équipes de France. Pour le sélectif on pourrait y ajouter les Champions de France juniors et cadets.
- **5.2 Propositions AG suite aux débats menés**

- Une ouverture spécifique de places jeunes pour les PN rivière ou réservoir avec la restriction suivante : si non utilisées, 10 jours avant la clôture des inscriptions, les places sont remises en vente pour tous. Un classement spécifique des -18 ans permettant l'alimentation du PSM jeunes.
- Proposer des stages de perfectionnement encadrés par membres EDF ou du Pôle France en période « creuse » en fin ou début d'année sur les vacances scolaires. Ces stages seraient ouverts à tous les jeunes licenciés. Lors de ces stages, mise en place d'exams de type éphémères or argent bronze à l'instar de ce qui se fait au ski pour les jeunes.
- L'addition des points du championnat combiné constituerait le classement PSM servant de base aux sélectifs équipes de France. Pour le sélectif on pourrait y ajouter les Champions de France juniors et cadets.
- Le classement en compétition sur l'année servant à donner le titre de champion de France

## 6. Coupe de France des Clubs 2020

### 6.1. Propositions du département Sport

- Organisation de manches sélectives « Coupe de France des clubs » avec un format PN partout en France. Les clubs peuvent présenter des équipes dans n'importe quel secteur sans restriction. (Plus du tout d'appartenance à une région)
- Les compétiteurs des équipes ne sont pas fixes. Tout changement est possible à partir du moment où la personne est membre du club.
- Les deux meilleurs résultats des clubs sont retenus pour réaliser le classement.
- Organisation d'une finale à laquelle sont conviés les x meilleurs clubs, x dépendant du réservoir d'accueil.
- En cas d'impossibilité d'organiser une finale, le classement des sélectifs constituera le classement final.
- Etablissement d'un PSM club

### 6.2 Propositions AG suite aux débats menés

- Propositions non discutées en plénière par manque de temps. Seront étudiées par le comité directeur.

## 7. Budget prévisionnel 2020

Présenté par Didier LOUIT, trésorier de la CN Mouche

Recettes	
Produits	32 533,60
Actions diverses, formations	900,00
Compétitions nationales	48 700,00
Compétitions internationales	39 300,00

Total **121 433,60 €**

Dépenses	
Frais généraux	13 883,60
Actions diverses, Formations	7 500,00

Compétitions nationales	39 350,00
Compétitions internationales	60 700,00

Total **121 433,60 €**

Le bilan prévisionnel 2020 est soumis au vote de l'assemblée générale →

Bilan prévisionnel 2020 adopté à l'unanimité des voix	Contre : 0 / 41	Abstention : 0 /	Pour : 41 / 41
---	-----------------	------------------	----------------

## **8. Election du nouveau Comité Directeur de la CN Mouche de la FFPS – Vote**

Didier LOUIT, Trésorier démissionnaire pour l'AGO comme les autres membres du comité directeur de la commission nationale Mouche de la FFPS ne souhaite pas se représenter à ce poste. Il en va de même pour David ZRIBI au poste de secrétaire. Les appels à candidature lancés à plusieurs reprises au cours des semaines précédentes ont permis au final la constitution de l'équipe suivante. Elle se propose d'être le nouveau comité directeur de la CN Mouche.

- Jacky BOURDIN, Président
- Florent BROCHARD, Secrétaire
- Sandra CAMPIONE, Trésorière
- Éric SAINT AMAN, Trésorier adjoint
- Gaël BERGOT, Responsable formation
- Franck TARDY, Responsable des sports
- Olivier JARRETON, Responsables des équipes de France

Un vote est organisé →

Nouveau comité directeur de la CN Mouche est élu à l'unanimité	Contre : 0 / 41	Abstention : 0 /	Pour : 41 / 41
--	-----------------	------------------	----------------

PS : Cédric ROULEAU, du Club mouche Pyrénéen est nommé chargé de mission responsable du montage de mouches artificielles.

Fait à Paris, le 30 novembre 2019

Le président de la commission nationale mouche

Le secrétaire général 2019

